

CERTIFICATE

La société

Ajotex SA
Route de Coeuve 37-41
CH - 2900 Porrentruy

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais ZH020 130629.1, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®

pour les articles suivants:

Sous-vêtements messieurs, dames et enfants en 100% coton, coton/élasthane (slips, caleçons courts et longs, maillots sans ou avec manches courtes et longues), blancs, teints ou imprimés, accessoires inclus (fils à coudre et à broder, bandes et dentelles élastiques, vignettes de lavage) (sur la base de matériel pré-certifié selon STANDARD 100 by OEKO-TEX®)

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, classe de produit II ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc.), ainsi qu'à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre).

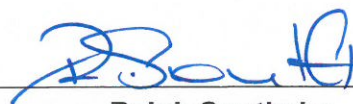
Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

Le certificat DAA 10552 est valable jusqu'au 15.07.2018

Zürich, 03.07.2017



Serge Rolle
CEO | TESTEX AG



Ralph Sontheim
MANAGEMENT / TESTEX AG

OEKO-TEX®
CONFIDENCE IN TEXTILES
STANDARD 100



DAA 10552 TESTEX

Testé substances nocives
www.oeko-tex.com/standard100

